



**Assemblée Générale de la section de Charente-Maritime
de Maisons paysannes de France
le dimanche 17 mars 2024 à 10h
à Saint-Genis-de-Saintonge, Salle de la mairie - Place Ambroise Sablé.**

Vous êtes cordialement invités à cette Assemblée Générale.

ORDRE DU JOUR

De 9 h 30 à 10 h : Accueil des participants

10 h : tenue de l'Assemblée Générale

- Lecture et approbation du compte rendu de l'Assemblée générale du 19 mars 2023.
- Lecture et approbation du rapport moral, du rapport d'activité et du rapport financier de l'année 2023.
- Projets pour l'année 2024 : calendrier, animations, activités, questions diverses.
- Renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration. (Voir au verso la composition du Conseil d'Administration).

13 h : Repas au restaurant "137", 69 avenue de Bordeaux 17240 Saint-Genis-de-Saintonge.

14 h 30 : Circuit découverte. Départ en voiture depuis le restaurant, direction Jonzac – Tourner à gauche sur la route de St-Révérend (à la sortie du bourg)- Passage sur le ruisseau de La Rochette et ancienne laiterie – Direction Lansac – Route du Pas de La Mule – Pont aux Ânes sur la Seugne (arrêt) – **Clion** : Maisons époque Renaissance – Église Saint-André – Musée des vieux métiers – Chapelle Saint-Paul et son site.
Au total: trois arrêts, pas de demi-tours, durée 2 h 30 environ.

Les adhérents sont la force vive de notre association. Pensez à renouveler votre adhésion.



Bulletin d'inscription à la journée du 17 mars 2024

A retourner avant le samedi 02 mars 2024,

(Date à respecter impérativement en raison des délais de commande des repas)

accompagné du règlement, à la trésorière de l'association :

Mme Pierrette MEUNIER, Trésorière, 30 Rue des Sèpes - Villeneuve - 17400 MAZERAY

Tél. : 05.46.59.17.20 – 06.87.46.31.12

M/Mme..... Participera/ont à l'A.G. du 17 mars 2024.

Oui / Non (*rayez la mention inutile*)

Merci de nous préciser si vous êtes végétariens : Oui / Non (*rayez la mention inutile*)

et nombre :

La participation aux frais est de 30 € x = (**Chèque à l'ordre de M.P.F.-17**)

(Compte tenu de la situation inflationniste, la participation aux frais demandée est inférieure au coût réel. Le surplus est pris en charge par votre délégation.)

MAISONS PAYSANNES DE FRANCE, SECTION DE CHARENTE-MARITIME

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Régis BERNET 8 Allée des bains de canes	Président 79000 BESSINES	Administrateur sortant (se représente)
M. Patrick SOULARD L'Hôpîteau - 11, rue des Ormeaux	Vice-président, 17700 MARSAIS	
Mme Pierrette MEUNIER 30 Rue des Sèpes – Villeneuve-	Trésorière, 17400 MAZERAY	Administratrice sortante (se représente)
Mme Claudie MINET, 14 Avenue de Saintonge	Secrétaire, 17470 LA VILLEDIEU	Administratrice sortante (se représente)
Mme Françoise DOUTREUWE, 10 Rue du Pont des Monards	Secrétaire-adjointe, 17100 SAINTES	
M. Serge BONNEAU, Le Moulin de Goux	17380 SAINT-LOUP-DE-SAINTONGE	
M. Jacky BOUYER Le Roty 18 Rue du Petit-Chêne	17160 GIBOURNE	Administrateur sortant (se représente)
M. Alain BUDE Bellevue	17380 TONNAY-BOUTONNE	
Mme Françoise GROSJEAN, 2 Rue des Pins - La Rivière -	17250 LA VALLÉE	
M. Jean-Louis HILLAIREAU, 12 Route de la Mailletrie	17120 MEURSAC	Administrateur sortant (se représente)
Mme Marie-Thérèse JACQUES, 16 Rue des Sablières	17380 ARCHINGEAY	
Mme Nathalie LAMBERT, 63 Avenue de la République	17770 BURIE	
M. Stéphane MONTAGNE, 58 Rue Alfred-Kastler - Appt 203 -	17000 LA ROCHELLE	
M. Maurice POINSTEAU, 1 Rue de la Chagnée	17160 GIBOURNE	

Selon les statuts de notre association, les administrateurs sont élus pour trois ans. Le renouvellement se fait par tiers tous les trois ans. Il n'est pas prévu de nombre minimum ou maximum d'administrateurs, toutefois un nombre impair est souhaitable et recommandé.

De nouvelles candidatures seront nécessaires et les bienvenues.

La vie quotidienne de notre association demande de plus en plus de dynamisme que le bénévolat peine à réunir. Nous insistons donc sur la nécessité de trouver, parmi vous, de nouvelles forces vives en nous rejoignant dans notre conseil d'administration.

Si, avant de présenter votre candidature, vous désirez avoir des informations sur le rôle et les activités d'un administrateur (ou d'une administratrice) **appelez-nous au 06.56.71.44.74 ou interrogez-nous par courriel charente-maritime@maisons-paysannes.org**

✂

POUVOIR

Je, soussigné(e), Madame, Monsieur.....

Donne pouvoir à.....

pour me représenter à l'A.G. du 17 mars 2024 de Maisons paysannes de France, Section de Charente-Maritime et, à cet effet, prendre part aux délibérations, votes et scrutins proposés et signer toute feuille de présence et tout procès-verbal.

Date

signature, précédée de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir".